

# La DAE

t'aide à  
voir plus clair

Cahier pour  
l'application  
en résidence

CaRMS 2026

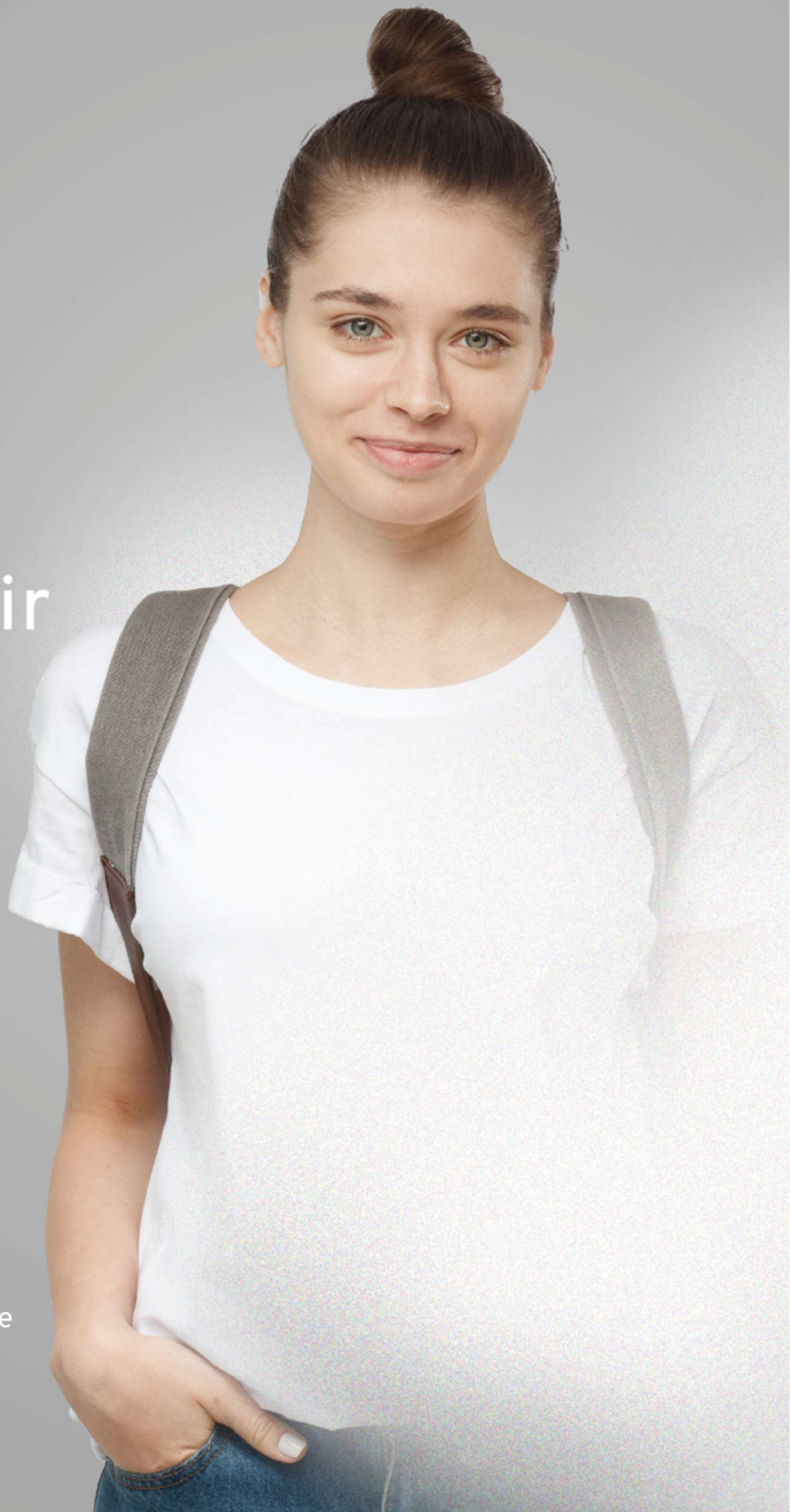
Préparé par :

Dr Jessy Boilard

Dre Mélissa Blouin

Programme d'aide au choix de carrière

Dernière mise à jour : 2 octobre 2025



## Table des matières

Calendrier du jumelage principal R-1.....	3
Calendrier du programme et des partenaires.....	5
DAE et Service de développement professionnel.....	5
Programmes de résidence.....	5
Données pour la soumission au CaRMS.....	6
Documents justificatifs .....	8
Curriculum Vitae .....	12
Faire son CV .....	12
Les grandes lignes d'un CV .....	13
Éléments clés à considérer concernant le contenu et la forme.....	15
Lettre de motivation .....	16
Lettre de recommandation .....	19
Lignes directrices pour les répondants.....	19
Critères de sélection et d'admission – Programmes de résidence – Université Laval .....	20
Rapport du jumelage R-I 2021-2025 en % (Québec).....	24
Rapport du jumelage R-I 2021-2025 en % (Canada) .....	26
Références utiles et annexes .....	29
Anexe 1 – Exemple de DREM.....	31
Anexe 2 – Exemple de Relevé de notes.....	34

## Calendrier du jumelage principal R-1

Les dates à respecter par les externes de l'Université Laval en particulier sont en gras et placées dans des cases grises.

Les dates à respecter par la faculté sont dans des cases dorées.

PREMIER TOUR	
Ouverture de la plateforme CaRMS en ligne	10 septembre 2025 (12 h)
Publication des descriptions de programmes sur carms.ca	10 septembre 2025 (12 h)
<b>DATE LIMITE : Complétion du sondage LimeSurvey pour la personnalisation du DREM</b>	<b>25 septembre 2025</b>
DATE LIMITE : Soumission des demandes de traduction des documents de référence	6 octobre 2025 (17 h)
<b>DATE LIMITE : Soumission des dossiers de rendement de l'étudiant en médecine (DREM) par les facultés canadiennes (aux fins de traduction)</b>	<b>10 octobre 2025 (12 h)</b>
DATE LIMITE : Soumission de demande de traduction pour les dossiers de rendement de l'étudiant en médecine (DREM)	15 octobre 2025 (17 h)
Début de la sélection de programmes	16 octobre 2025 (12 h)
<b>DATE LIMITE : Demande de production du relevé de notes officiel sur monportail afin que le Registraire puisse transmettre votre relevé de notes à CaRMS</b>	<b>6 novembre 2025</b>
<b>DATE LIMITE : Envoi des relevés de notes et DREM de la part de la faculté</b>	<b>14 novembre 2025</b>
DATE LIMITE : Soumission des documents de références	26 novembre 2025 (21h)
DATE LIMITE : Soumission et assignation des candidatures et des documents	27 novembre 2025 (12 h)
Début de la période d'examen des dossiers	27 novembre 2024 (12 h 05)
DATE LIMITE : Mise à jour des statuts d'entrevue dans CaRMS en ligne (avant l'envoi des invitations en entrevue) <i>Les invitations officielles seront transmises dans les 5 jours suivants</i>	13 janvier 2026
Période nationale des entrevues	17 janvier au 8 février 2026
Début de la période de classement	22 janvier 2026 (12 h)
DATE LIMITE : Soumission de la liste de classement	19 février 2026 (15 h)
Jour du jumelage	3 mars 2026 (12 h)

<b>DEUXIÈME TOUR</b>	
Début de l'accès à CaRMS en ligne pour les candidats	6 janvier 2026 (12 h)
DATE LIMITE : Soumission des demandes de traduction pour les DREM et les documents de références	20 février 2026 (17 h)
Début de l'accès à CaRMS en ligne pour les candidats non jumelés	3 mars 2026 (12 h)
Descriptions de programmes approuvées par les bureaux de FMPD et publiées sur carms.ca	5 mars 2026 (12 h)
Début de la période de sélection des programmes	6 mars 2026 (12 h)
<b>DATE LIMITE : Relevés de notes et DREM envoyés par les facultés</b>	<b>9 mars 2026</b>
DATE LIMITE : Soumission des documents de références	16 mars 2026 (21h)
DATE LIMITE : Soumission et assignation des candidatures et des documents	17 mars 2026 (12 h)
Début de la période d'examen des dossiers	17 mars 2026 (12 h 05)
Début de la période de classement	24 mars 2026 (12 h)
DATE LIMITE : Soumission de la liste de classement	9 avril 2026 (15 h)
Jour du jumelage	21 avril 2026 (12 h)

**Calendriers tirés de :**

[Jumelage principal R-1 \(premier tour\) – calendrier des candidats - CaRMS](#)

[Jumelage principal R-1 \(deuxième tour\) – calendrier des candidats - CaRMS](#)

## Calendrier du programme et des partenaires

### DAE et Service de développement professionnel

---

Présentation sur la lettre de motivation et le CV	<b>6 octobre 2025</b> 16h30
Présentation en grand groupe « Les types de personnalité : une spécialité médicale qui te colle à la peau »	<b>24 novembre 2025</b> 13h30
Conférence sur la préparation à l'entrevue de sélection en résidence	<b>1er décembre 2025</b> 10h30

---

### Programmes de résidence

---

Salon des programmes de résidence	<b>02 octobre 2025</b>
Journée CaRMS de la FMEQ	<b>11 octobre 2025</b>
Salon virtuel des 13 GMF-U du programme de médecine de famille	<b>23 octobre 2025</b>
Visite en présentiel des GMF-U de la région de Québec	<b>15-16 novembre 2025</b>
Salon virtuel des GMF-U en région des quatre universités québécoises	<b>8 janvier 2026</b>

---

## Données pour la soumission au CaRMS

### 1. Données personnelles

### 2. Études de premier cycle

Les études de premier cycle font référence aux études faites après l'école secondaire, mais avant les études en médecine. Vous devriez inscrire toutes les études entamées même si vous ne les avez pas terminées.

### 3. Études de deuxième cycle

Études qui mènent à l'obtention du grade de maîtrise. Vous devriez faire la liste de tous les diplômes entrepris même si inachevés.

### 4. Éducation médicale

Assurez-vous que la première entrée ou premier enregistrement correspond bien à la faculté qui a émis votre diplôme de médecine. Si vous avez interrompu vos études de médecine, vous devez fournir une explication dans la boîte pourvue à cet effet.

### 5. Stages à option

Saisissez tous les stages que vous avez accomplis ou que vous accomplirez pendant votre formation médicale.

Un stage à option clinique est défini comme tout stage pendant votre formation médicale qui n'était pas obligatoire, mais approuvé par votre faculté de médecine.

### 6. Formation en résidence

### 7. Autre formation professionnelle/certification

Décrivez toute autre formation non clinique reçue ou si vous avez reçu tout autre type de certification.

#### *Autres formations*

Veillez inscrire uniquement les formations non cliniques à cet endroit (telles que Réanimation cardio-respiratoire, etc.).

Pour les DHCEU, les évaluations de compétences devraient apparaître sous la rubrique « Examens ».

### 8. Expérience professionnelle

Décrivez toute l'expérience professionnelle pertinente qui pourrait selon vous rendre votre dossier de candidature plus attractif, en commençant par la plus récente.

Lister uniquement l'expérience de travail, autre que médicale, qui constitue un plus dans votre candidature.

## 9. Publications/présentations

Vous pouvez faire ici la liste des articles, posters, présentations, etc. qui ont été publiés ou qui vont être publiés sous peu.

## 10. Expérience en recherche

Décrivez votre expérience en matière de recherche. Cette expérience doit correspondre à de la recherche effectuée « officiellement » pour une université ou une compagnie, en laboratoire ou sur le terrain.

## 11. Expérience à titre de bénévole

Décrivez tous les postes de bénévole que vous avez occupés, en commençant par le plus récent, qui seraient pertinents dans votre dossier de candidature. Nous entendons par postes de bénévole tout travail non rémunéré et pour lequel aucun crédit universitaire n'a été octroyé.

## 12. Activités et récompenses/prix

Cette section comprend les **associations**, les **comités**, etc. dont vous êtes membre, y compris les associations professionnelles, ainsi que vos **intérêts, loisirs, réalisations ou toute autre activité pertinente** qui intéresserait les directeurs de programmes qui examineront votre dossier.

## 13. Déclaration/Permis d'exercer la médecine

Statut de citoyenneté au Canada

Permis canadien d'exercer la médecine en vigueur

Avez-vous fait l'objet d'une enquête par un ordre médical quelconque à la suite d'accusations de mauvaise conduite, d'incompétence, ou toute forme d'allégation?

Avez-vous déjà fait l'objet de chefs d'accusation sur des questions disciplinaires ou d'aptitude au travail?





## 14. Examens

Il s'agit de la liste des examens liés à l'obtention d'un permis d'exercice de la médecine au Canada ou aux États-Unis. Si vous avez repassé certains de ces examens, n'indiquez que les derniers en date.



## Documents justificatifs

- A. Dossier de rendement de l'étudiant en médecine (DREM)
  - B. Fiches d'évaluation
  - C. Relevés de notes
  - D. Documents de référence/lettres de recommandation
  - E. Lettre de motivation
  - F. Photographie
  - G. Documents de citoyenneté canadienne
  - H. Documents additionnels
  - I. Note sur la traduction des documents
- 










### A. Dossier de rendement de l'étudiant en médecine (DREM)

-  Le DREM est une lettre émanant du vice-doyen aux études médicales doctorales de la Faculté qui décrit votre cheminement académique pendant la durée de vos études médicales. On y retrouve notamment vos évaluations sommatives des stages obligatoires juniors et seniors ainsi que les évaluations des stages optionnels à votre DREM jusqu'à la période senior S4 inclusivement. Ceci sera fait dans la mesure où les fiches sont disponibles dans l'intranet. Afin d'être en harmonie avec les autres universités québécoises, aucune fiche d'évaluation de mi-stage (évaluation formative) n'y figurera.  
Voir la [définition](#) proposées sur le site de CaRMS.
-  Vous devez compléter le [sondage LimeSurvey](#) concernant la personnalisation de votre DREM ainsi que le besoin de traduction **au plus tard le 25 septembre 2025 à midi**. Après cette date, il ne sera plus possible d'apporter des modifications à votre DREM.
-  Si vous désirez faire **traduire votre DREM** par l'entremise du service de traduction de CaRMS, vous devez faire une demande **au plus tard le 15 octobre 2025**.
-  Vous trouverez un [exemple de DREM](#) sur monPortail ainsi qu'à l'Annexe 1.



### B. Fiches d'évaluation

-  Toutes les fiches d'évaluation **sommatives** des stages obligatoires et optionnels sont automatiquement envoyées avec le DREM.
-  **Pour le stage d'obstétrique-gynécologie, vous devez choisir si vous désirez joindre, en plus de la sommative de fin de stage, la première fiche d'évaluation sommative si vous avez effectué les stages dans 2 milieux différents) à votre DREM en complétant le [sondage LimeSurvey](#).**

### C. Relevé de notes

-  Le Registraire produira un relevé de notes, ou plutôt un “Complément au relevé de notes”, en mode Réussite-Échec pour tous les candidats qui postulent (y compris les non-jumelé(e)s des années antérieures). Un exemple figure à l'Annexe 2.
-  Le relevé de notes - CaRMS est transmis aussitôt que vous en faites la demande au Bureau du registraire et des frais sont exigés par exemplaire et par destinataire
-  Vous devez **commander votre relevé de notes en ligne** à partir de monPortail sous l'onglet «Documents officiels» **en cochant "CaRMS" pour identifier l'organisme à qui il doit être transmis et ceci au plus tard le 6 novembre 2025.**
-  Un seul relevé est nécessaire pour l'ensemble des applications en résidence.
-  Le relevé de notes **n'a pas à être traduit** pour une application à un programme anglophone.
-  Le relevé comprend uniquement les cours et stages de votre doctorat en médecine (les cours et stages qui sont contributaires aux 200 crédits).
-  La version produite par le Registraire pour le CaRMS est la seule version autorisée pour le jumelage. Aussi, à moins que ceci ne fasse partie des critères d'admission mentionnés dans la description du programme<sup>1</sup>, il n'est pas permis de diffuser sa moyenne cumulative au CV. Ainsi, un relevé de notes officiel UL soumis par un externe et la moyenne au CV seront considérés comme une violation au jumelage et signalés comme un problème de professionnalisme.
-  L'externe qui effectue des études de 2e cycle ou un autre programme à l'Université Laval peut demander au bureau de la gestion des études correspondant de produire une lettre confirmant l'inscription, les crédits complétés ainsi que la moyenne cumulée pour ce programme et joindre le tout à son dossier en ligne. Pour les étudiants inscrits à un programme de recherche de la Faculté, nous vous invitons à contacter la conseillère en gestion des études : [Isabelle Tremblay](#)
-  Si vous avez complété un programme ailleurs qu'à l'Université Laval et qu'un programme de résidence exige tous vos relevés de notes universitaires (premier cycle et cycles supérieurs), vous devrez également obtenir vos relevés de notes officiels auprès de ces universités.

### D. Documents de référence/lettres de recommandation

-  Les documents de référence ou lettres de recommandation sont des lettres fournis par des médecins, des professeurs ou des individus d'un domaine non clinique, aussi connu sous le nom « répondant », qui recommandent la poursuite de votre formation médicale.
-  Chaque programme a ses exigences en termes de lettres requises. Vous trouverez tous les détails en rapport avec ces exigences dans *Descriptions de programmes* sur le site du CaRMS.

---

<sup>1</sup> Par exemple, certains programmes de résidence en santé publique exigent une moyenne pondérée cumulative (MPC) minimale pour l'admission à une formation de niveau maîtrise

- ✎ On retrouve trois types de documents de référence : le formulaire d'appui du candidat, la lettre de recommandation (lettre traditionnelle) et la lettre de recommandation structurée (formulaire spécifique exigé par certains programmes de médecine familiale et de médecine d'urgence). Chaque programme mentionne quel est le type de document requis.
- ✎ Pour connaître la procédure relative à l'envoi d'un document de référence, veuillez consulter l'article [Comment puis-je créer une demande pour un document de recommandation dans CaRMS en ligne?](#)
- ✎ La date limite pour la soumission des demandes de traduction des lettres de recommandation (références) par CaRMS est le **6 octobre 2025**. Si vous utilisez un service de traduction externe, les documents doivent être déposés au plus tard le **26 novembre 2025**. Il est donc recommandé d'avoir des références secondaires au cas où un répondant ne pourrait soumettre son document dans les délais prescrits.

#### E. Lettres de motivation (Voir p. 17)

#### F. Photographie

- ✎ Vous devez ajouter une photo professionnelle en format JPEG dont la taille ne peut excéder 2 Mo.

#### G. Documents de citoyenneté canadienne

##### Option 1 (durée approximative de trois semaines) :

- ✎ Inscrivez-vous à l'Examen d'Aptitude du Conseil médical du Canada, partie 1 (EACMC partie1).
- ✎ Après l'inscription, envoyez vos documents de statut légal au CMC avant le **17 octobre 2025** aux fins de vérification.
- ✎ Inscrivez-vous à l'Examen d'Aptitude du Conseil médical du Canada, partie 1 (EACMC partie1).
- ✎ Une fois vérifié, vous recevrez une période de validité de l'identité (PVI), valable pour une période de cinq ans.
- ✎ Vous pouvez transférer votre statut légal vérifié et votre PVI du CMC directement dans votre dossier CaRMS en ligne aux fins d'utilisation pendant le jumelage. Pour plus de détails, consulter l'article [Comment puis-je transférer l'information concernant ma période de validité de l'identité \(PVI\) à partir du CMC ?](#)

##### ➤ Option 2 :

Téléverser une preuve de citoyenneté ou un document de statut légal notarié ou certifié dans votre dossier CaRMS.

- ✎ Veuillez consulter les descriptions de programme pour obtenir les exigences précises.

- ✎ Vous devez soumettre une copie notariée ou certifiée d'un document officiel délivré par le gouvernement qui confirme le statut à ce chapitre. Souvent, les documents fournis par le gouvernement comportent une date d'expiration, vous devez donc vous assurer que les documents soumis sont valides, car les documents expirés ne seront pas acceptés par les responsables des programmes. Parmi les documents acceptés, mentionnons les suivants :
  - Certificat de naissance canadien ;
  - Certificat de citoyenneté canadienne ;
  - Confirmation de résidence permanente ;
  - Carte de résident permanent (recto et verso) ;

## H. Documents additionnels

- ✎ Vous pouvez assigner d'autres types de documents à votre dossier de candidature tels que résumés analytiques de publications, rapports d'ophtalmologie, relevés de notes d'études de premier ou de deuxième cycle ou tout autre document additionnel éventuellement exigé par l'un ou l'autre programme.

## I. Note sur la traduction des documents

- ✎ L'utilisation du service de traduction offert par CaRMS **n'est pas obligatoire**; les traductions d'autres partis tiers sont acceptées. Pour plus de détails, veuillez consulter l'article [Est-ce que je peux utiliser un service de traduction autre que celui offert par CaRMS ?](#)
- ✎ Pour connaître les traducteurs de la région, consultez le [site de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes du Québec](#).
- ✎ Les demandes de traduction via CaRMS sont complétées directement dans CaRMS en ligne.
- ✎ Le DREM et les documents de référence peuvent être traduits par CaRMS moyennant certains [frais](#)
- ✎ Il est possible de contacter le service de traduction de l'Université Laval :
  - Les Traductions Langulaire
  - Courriel: [traductions.langulaire@lli.ulaval.ca](mailto:traductions.langulaire@lli.ulaval.ca)
  - Site Web: <https://www.langulaire.com/>

# Curriculum Vitae

## Faire son CV

Une des principales fonctions d'un CV est de fournir une brève description chronologique de vos expériences antérieures et de votre formation. C'est un formulaire multifonctionnel et personnel de demande d'emploi, d'admission à des études et à de la formation, de bourses et de prix et distinctions ainsi que d'adhésion ou de participation à une organisation.

Il s'agit d'un *document dynamique* et non statique qui doit être continuellement mis à jour au fur et à mesure que vous accumulez de nouvelles expériences ou réussites. En dépit de sa multifonctionnalité, votre CV doit être restructuré ou réécrit, ou au moins révisé, pour chaque objet auquel il est destiné. Il pourrait être totalement inadéquat d'inclure une longue liste de publications dans un CV que vous présentez pour une adhésion à un organisme de bénévolat. Par ailleurs, il pourrait être essentiel d'inclure cette information dans le corps, ou au moins dans une annexe, d'un CV que vous soumettez pour obtenir un poste universitaire.

Certains experts recommandent de garder deux versions de votre CV. La première consistera en un court résumé de votre formation et de votre expérience, et la deuxième, en une version plus longue contenant des renseignements détaillés sur vos publications et vos présentations. Toutefois, de façon générale, aucun CV ne devrait être trop long. Peu importe le nombre de vos réalisations, vous n'impressionnerez personne si on ne peut détecter rapidement deux ou trois bonnes raisons de vous préférer à quelqu'un d'autre. Laissez votre CV vous mettre en valeur. Dans le cas d'une demande à des programmes de formation en résidence, un format chronologique convient très bien pour la plupart des étudiants en médecine. Voici quelques principes généraux qui vous aideront :

1. **Un CV chronologique devrait être présenté en ordre chronologique inversé.**  
Il devrait indiquer immédiatement ce que vous faites actuellement.
2. **L'aspect d'un CV est extrêmement important.**  
Lorsque vous avez fini de réfléchir au contenu et à la présentation de votre CV, assurez-vous que l'ensemble a un aspect agréable qui attire le regard.
3. **Un CV doit être rédigé dans un style abrégé et succinct.**  
Résistez à la tentation d'ajouter des phrases explicatives qui empêcheront le lecteur de se concentrer sur l'information de base présentée. Au moment de faire une demande de formation en résidence, vous aurez la possibilité de vous exprimer au moyen d'énoncés personnels ou biographiques. Dans le futur, lorsque vous ferez une demande pour un emploi ou d'autres types de postes, vous inclurez une lettre de motivation appropriée avec votre CV pour présenter vos compétences et vos points forts à l'égard du poste. Chacun a un CV différent. Même si vous utilisez une présentation identique, votre CV ne ressemblera pas aux autres parce que son contenu est différent.

Soyez honnête. Si vous n'avez rien réalisé de particulier dans une catégorie donnée, ne mentionnez rien. N'inventez rien. Vous pouvez être précis concernant votre taux de participation dans un projet ou une activité, mais n'inducez pas votre lecteur en erreur.

## Les grandes lignes d'un CV

### **Renseignements personnels**

Inscrivez vos nom et prénom au complet. Assurez-vous de pouvoir être joint à l'adresse civique, au numéro de téléphone et à l'adresse courriel que vous indiquez. Si des informations supplémentaires sont pertinentes pour votre candidature, elles seront exigées ultérieurement pendant le processus. Indiquez dans cette section vos langues lorsqu'au moins deux sont maîtrisées.

### **Études**

Présentez votre scolarité en ordre chronologique inversé, en commençant par l'établissement d'enseignement que vous fréquentez actuellement. Indiquez le nom de l'établissement, le diplôme visé ou obtenu et la date de fin d'études réelle ou prévue. Rappelez-vous d'indiquer le nom de la faculté de médecine, le diplôme obtenu et la formation de premier cycle. Laissez tomber les écoles secondaires. Ultérieurement, vous ajouterez des catégories distinctes pour la formation de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle (comprend la résidence et le fellowship), l'expérience pratique, les nominations professorales et les certificats et permis d'exercer.

### **Compétences particulières**

Décrivez toute autre formation non clinique reçue ou si vous avez reçu tout autre type de certification.

### **Stages à option**

Listez en ordre chronologique inversé tous les stages à option effectués et à venir (incluant les stages post-CaRMS) en indiquant l'établissement, la ville et la période (par exemple : hiver 2023). Vous pouvez y inscrire également les stages d'observation clinique d'une durée significative (plus d'une journée).

Notez que pour vos stages SARROS ou à l'international, vous pouvez créer une nouvelle section et ajoutez une description de tâches. Pour chaque description de fonction utilisez une puce et un verbe conjugué à l'infinitif.

### **Recherche**

Indiquez tous les projets de recherche et stages de recherche accompagnés de la période et de l'établissement attribué. Expliquez votre projet et vos tâches (en utilisant des puces pour décrire vos tâches et un verbe conjugué à l'infinifif)

### **Expérience pertinente**

Indiquez les postes, les organisations et les dates d'emploi pour chaque expérience de travail. Essayez de limiter la liste aux expériences liées à la médecine (p. ex. : technicien médical, assistant de recherche, moniteur au laboratoire d'anatomie, etc.). Décrivez les principales tâches en utilisant des puces et un verbe à l'infinifif.

### **Autres expériences de travail**

Dressez la liste des autres emplois occupés pertinents, en lien ou non avec la médecine, qui témoignent de l'étendue de votre expérience de travail (p. ex. : cuisinier, professeur au secondaire, directeur des communications, etc.).

### **Engagement et bénévolat**

Listez toutes les implications qui démontrent votre leadership, votre altruisme et votre esprit collaboratif (p. ex. : président d'une association, intervenant pour un organisme, accompagnateur, etc.). Il est important d'y préciser le nombre d'heures associé à vos activités de bénévolat.

### **Publications**

Dressez la liste de tous les articles que vous avez publiés ou présentés par titre, lieu et date de publication ou de présentation. Si cette liste est très longue, il pourrait être bon de la présenter séparément dans une annexe ou d'inscrire « Disponibles sur demande ».

### **Bourses et distinctions**

Tout prix décerné par une université, une organisation ou une collectivité est pertinent, mais vous devez faire preuve de jugement pour déterminer si une réalisation à laquelle vous accordez de l'importance en aura pour le lecteur de votre CV. Par exemple, les bourses d'appui à la réussite ou de précarité financière ont peu de pertinence dans le contexte d'une application en résidence.

### **Activités personnelles**

Dressez la liste de vos champs d'intérêt ou de vos activités para professionnelles dans cette section (plein air, sports, voyages, activités culturelles, musique, etc.). Ils vous permettront de donner une idée plus précise de votre personnalité. De même, tout talent particulier ou toute qualité spéciale qui n'est pas mentionné dans d'autres parties de votre CV devrait être présenté dans cette section

## Éléments clés à considérer concernant le contenu et la forme

- Viser une longueur de **2 à 4 pages** selon la pertinence des informations
- Faire apparaître les **stages en première page**
- Inclure toutes les **réalisations scolaires et autres** (p. ex. : musique, sports, etc.)
- **Présentation chronologique inversée** (activités les plus récentes en premier)
- N'embellissez pas les faits dans votre CV, l'information doit **être pertinente et véridique**
- **Évitez de laisser des « trous »** dans votre CV, c.-à-d. des périodes sur lesquelles le lecteur s'interrogera
- Mettez en évidence des **informations à remarquer, qui vous distinguent**
- Portez attention à la **qualité du français** : demandez une révision au besoin
- Assurez-vous d'une **présentation soignée et aérée**
- Conserver les qualités et les aptitudes pour la lettre de motivation

## Lettre de motivation

Lettre que le candidat rédige pour le présenter aux programmes de résidence.

Chaque programme a ses propres exigences en termes de contenu des lettres de motivation. Veuillez vérifier les exigences de chacun dans le Répertoire des programmes du CaRMS pour voir ce que les programmes qui vous intéressent requièrent à cet égard. Vous les trouverez sur le site web du CaRMS sous la rubrique *Descriptions de programmes*; cliquez sur jumelage principal R-1, puis choisissez *Répertoire des programmes* et enfin *Descriptions des programmes*.

- ✘ Si l'un des programmes que vous avez sélectionnés ne donne pas de description de la lettre de motivation, consultez la description d'un autre programme dans la même discipline pour vous aider.
- ✘ Vous pouvez aussi vous inspirer de la description de la spécialité que vous retrouvez dans l'Intranet de la Faculté de médecine de l'Université Laval sous « Profil ».
- ✘ Il est préférable d'écrire vos lettres et de les importer en fichier texte (.txt) sur le site du CaRMS afin d'éviter d'être surpris par la fin de la session en pleine rédaction (45 minutes maximum).
- ✘ Normalement, le nombre de mots ne comprend pas l'en-tête (salutations) et la signature, uniquement le corps de votre lettre. Comme formule de salutation, il est habituellement recommandé d'utiliser ce modèle :  
Dre XYV,  
Directeur.rice de programme de XYV, Université Laval,  
Comité d'admission (ou Membres du comité d'admission),
- ✘ Assurez-vous que les lettres de motivation sont complètes avant de les assigner à des programmes.
- ✘ Les directeurs de programme apprécient particulièrement que la lettre de motivation ait une présentation logique et que les critères du programme soient respectés.
- ✘ Donnez un titre le plus spécifique possible à votre lettre afin d'éviter toute confusion lorsque vous l'assignerez à un programme spécifique.
- ✘ Mentionnez votre nom au complet et la faculté de médecine d'où vous graduez sur la première ligne de votre lettre.

*Les huit principaux éléments d'une bonne lettre*

### **Visez juste**

Ne faites pas perdre de temps au lecteur. Inspirez-vous d'abord de la description du programme qui se trouve dans le répertoire des programmes du service CaRMS. Étudiez les spécifications données à l'égard de la lettre de motivation, mais parcourez également le reste de la page et lisez entre les lignes, si nécessaire. Le programme met-il l'accent sur le service public, la recherche ou l'étendue des connaissances? La principale exigence semble-t-elle être la maturité, l'entregent ou l'aptitude aux études, un seul ou tous ces éléments? Le texte fait-il mention du niveau d'engagement, de la capacité de supporter la pression, des aptitudes pour les communications désirées? Faites votre choix en fonction des principaux éléments généraux que vous voulez faire

valoir (p. ex. : vous songez à faire de la recherche, vous êtes impatient d'acquérir une vaste expérience, vous travaillez bien en équipe ou vous êtes particulièrement sensible aux besoins des patients).

### **Soyez logique**

L'introduction et la conclusion de votre lettre peuvent exprimer brièvement votre gratitude, vos espoirs, votre enthousiasme, etc. Mais le corps de la lettre doit appuyer l'élément clé à transmettre, à savoir que vous êtes le candidat idéal pour ce programme. Pour en convaincre le lecteur, il faudra d'abord présenter la réponse de façon succincte (comme ci-dessus) et la justifier dans quelques paragraphes. Choisissez les aspects dont vous voulez discuter en fonction de votre analyse du programme, établissez ensuite des justifications à partir de votre expérience pour développer chaque point.

### **Soyez cohérent**

La cohérence est une qualité en rédaction et une qualité personnelle. Assurez-vous que toutes vos idées découlent de l'idée de base et veillez à démontrer les liens qui existent entre elles. Prenez soin de vérifier les phrases d'introduction de chaque paragraphe pour vous assurer qu'elles suivent le plan établi. Pour lier les phrases, ne vous limitez pas à de vagues mots charnières comme « aussi », « toutefois » et « ainsi ». Des mots charnières plus précis comme « parce que » et « bien que » accentuent le raisonnement. Prenez le temps d'établir des liens précis. Demandez à un ami ou à un mentor de vous donner son avis sur la qualité de votre lettre.

### **Étoffe le contenu de la lettre**

Vous devez donner une image précise de qui vous êtes : votre lettre ne doit pas simplement répéter les faits indiqués dans votre CV et votre relevé de notes. Formulez des réponses explicites à la question qui vient à l'esprit de tout lecteur qui se trouve devant une pile de documents similaires, à savoir « Et alors? ». Vous pouvez commencer avec les mots contenus dans la description du programme et trouver ensuite des termes plus ciblés qui expriment mieux votre pensée. Soyez précis. Rien ne sert de faire des énoncés à moins de pouvoir les soutenir. Reportez-vous aux faits énumérés dans d'autres sections de votre demande (« comme l'indique mon relevé de notes »), mais assurez-vous d'inclure suffisamment d'exemples dans votre lettre pour qu'elle parle par elle-même. Mentionnez qu'il s'agit d'exemples et non de toute l'histoire (« Un incident survenu pendant mon stage optionnel en pédiatrie est un exemple de... »). Votre choix de termes concrets pour décrire ces faits contrebalancera également l'utilisation de termes généraux dans les phrases informatives. Méfiez-vous des clichés comme « J'ai toujours voulu être pathologiste » ou « C'est lorsque j'ai eu la rougeole que j'ai choisi de devenir pédiatre ». Ne retenez que les aspects les plus pertinents de vos histoires et assurez-vous qu'ils démontrent clairement que vous êtes un excellent candidat pour ce programme.

### **Révéléz-vous**

Votre lettre constitue une forme préliminaire d'entrevue. En effet, les lecteurs vous ont demandé de raconter des histoires, de donner des détails et de décrire les faits qu'ils connaissent déjà. Ils

veulent que vous leur démontriez que vous avez suffisamment de force de caractère pour vous analyser. Vous pouvez mentionner des choses que vous n'aurez peut-être pas spécifiées dans le reste de votre demande, comme des circonstances familiales, des antécédents ethniques ou des intérêts politiques. N'ayez pas peur d'aborder des problèmes ou des difficultés et insistez sur la façon dont vous les avez surmontés. Utilisez le pronom « je » plutôt que des expressions empesées comme « l'auteur de cette lettre » ou « mon expérience » ou « dont j'ai fait l'expérience ». Pour éviter la monotonie, commencez certaines phrases avec une subordonnée, comme « Lorsque je lavais des éprouvettes » ou « En raison de mes difficultés » et continuez ensuite avec « j'ai » ou « j'ai appris ».

## **Style**

Ne donnez aux lecteurs aucun prétexte pour mettre votre lettre de côté. Soyez concis – ne diluez pas l'effet que vous vouliez produire. Relisez attentivement votre lettre pour vous assurer que vous n'avez pas oublié de détails et que vous n'avez pas fait de fautes de grammaire ou d'orthographe. Demandez aussi à d'autres personnes de la lire. Assurez-vous que la structure de vos phrases est claire et logique. Évitez de surcharger vos phrases avec du jargon et des termes prétentieux – votre lettre devrait démontrer votre capacité de communiquer avec des patients ainsi que des collègues. Pour que le ton soit dynamique, utilisez des verbes à la forme active (« Je veux traiter des patients ») plutôt que des verbes à la forme passive ou des expressions abstraites (« Mon désir est de prendre part au traitement de patients. »)

## **Éléments de réflexion**

Avant d'entrer à la faculté de médecine, vous avez dû donner des renseignements précis concernant les sujets suivants dans votre lettre autobiographique :

- ✗ Qu'avez-vous fait? Pourquoi? Qu'est-ce que ça vous a apporté?
- ✗ Qui êtes-vous?
- ✗ Quels sont vos objectifs? Comment comptez-vous les atteindre?

Maintenant, vous avez presque terminé vos études à la faculté de médecine, mais le style de votre lettre de motivation doit être sensiblement le même. Vous êtes maintenant un étudiant en médecine qui fait le bilan de ses réalisations dans la vie.

## **Indiquez clairement vos objectifs**

- ✗ Pensez à vos qualités, vos expériences, vos contributions et vos points forts passés, et particulièrement à la faculté de médecine (créativité, défis, travaux de recherche, le cas échéant, aptitudes pour la résolution de problèmes et capacité d'analyse, etc.).
- ✗ Parlez de vous comme d'un étudiant équilibré qui aime la vie et les études.
- ✗ Consultez le répertoire, passez en revue et soulignez les exigences et objectifs propres à chaque établissement.
- ✗ Respectez toutes les échéances pertinentes indiquées dans le guide du service CaRMS.
- ✗ Structurez vos pensées en fonction des exigences de chaque programme.
- ✗ Établissez une grille des exigences propres à chaque programme.

## Lettre de recommandation

Une lettre de recommandation est une lettre rédigée par un médecin qui, de préférence, vous a supervisé en milieu clinique et qui vous recommande pour une formation médicale plus approfondie. CaRMS traite confidentiellement toutes les lettres de recommandation. Le candidat n'a pas de droit d'accès aux documents fournis dans le cadre du jumelage. Chaque programme a ses propres exigences en termes de contenu des lettres de motivation, de leur nombre et du type de répondant.

### *Conseils aux candidats :*

- ✗ Choisissez des répondants connus et respectés dans le programme auquel vous appliquez.
- ✗ Vous pouvez aussi choisir un répondant qui vous considère comme un excellent candidat ou qui peut témoigner d'une qualité ou d'une compétence dans un domaine particulier.
- ✗ Communiquez ou rencontrez personnellement la personne à laquelle vous demandez une lettre de recommandation.

## Lignes directrices pour les répondants

Ces lignes directrices ne visent pas à normaliser la lettre de recommandation, mais plutôt à aider les répondants à composer une lettre de recommandation, permettant ainsi aux directeurs de programmes d'utiliser les lettres à des fins de comparaison.

La lettre de recommandation devrait :

- ✗ Décrire le type et la durée des échanges entre le répondant et le candidat,
- ✗ Faire des commentaires adéquats sur :
  - ✓ Les aptitudes cognitives et les connaissances de l'étudiant,
  - ✓ Ses capacités de résolution de problèmes et la gestion des patients,
  - ✓ Ses aptitudes comportementales,
  - ✓ Ses aptitudes à la communication et aux relations de travail,
  - ✓ Ses aptitudes au travail d'équipe,
  - ✓ Sa motivation et sa ponctualité,
  - ✓ Son sens des responsabilités
  - ✓ Ses compétences d'intervention propres à la discipline
  - ✓ Ses qualités spéciales et les contributions uniques

Si le répondant n'est pas en mesure de donner son avis sur un élément particulier du rendement de l'étudiant dans les catégories mentionnées ci-dessus, il lui faut déclarer qu'il n'a pas pu observer cet élément ou qu'il n'en sait rien. On recommande aux répondants de se prononcer sur les qualités particulières qu'ils auraient pu observer chez les candidats ou sur n'importe quelle contribution méritoire qu'ils auraient apportée.

Certains programmes peuvent exiger des commentaires sur certaines qualités du candidat.

## Critères de sélection et d'admission – Programmes de résidence – Université Laval

Programme	Entrevue	CV	Dossier étudiant		Lettres d'appui (références)	Lettre de motivation	Autres
			Dossier scolaire	Stages cliniques			
Anesthésiologie*	Comité	Informations non précisées dans le descriptif de programme					
Chirurgie cardiaque*	50 % Comité	20 %	15 %	15 %			
Chirurgie générale*	40 % Comité	Inclus dans le dossier	35 % : DREM et stages chirurgicaux 20 % : autres stages		5 %	Incluse dans le dossier	
Chirurgie orthopédique*	50 % MEM	Inclus dans le dossier	50 %				
Chirurgie plastique*	40 % Comité	Inclus dans le dossier	30 %	20 % : DREM et stages chirurgicaux 10 % : autres stages		Incluse dans le dossier	
Chirurgie vasculaire*	Comité	Inclus dans le dossier	Résultats scolaires et de stage, DREM, intérêts autres, recherche		Incluses dans le dossier	Incluse dans le dossier	
Dermatologie*	50 % Comité	Inclus dans le dossier	50 %		Incluses dans le dossier	Incluse dans le dossier	
Médecine d'urgence*	33,3 % Comité	11,1 %	33,3 %		11,1 %	11,1 %	Rencontre ind. avec la directrice pour répondre aux questions.
Médecine familiale*	Traditionnelle	Requis	DREM Résultats du test CProMF		N/A	Optionnelle	Entrevue conjointe aux trois prog. francophones
Médecine interne*	35 % Traditionnelle Comité	10 %	50 %		N/A	5 %	
Médecine physique et réadaptation*	45 % MEM	10 %	30 %		10 %	5 %	≥ 1 stage à option fortement recommandé

La DAE t'aide à voir plus clair

Neurochirurgie*	30% MEM	15%	10%	35%	10%		≥ 1 stage à option recommandé dans l'établissement
Neurologie*	60 % Comité Peut inclure mises en situation ou questions ciblées	15 %		25 %	Incluses dans le dossier	Incluse dans le dossier	Rencontre en petits groupes avec la directrice pour répondre aux questions.
Obstétrique- gynécologie*	MEM	Informations non précisées dans le descriptif de programme					Rencontre par les membres du Comité d'admission et la directrice du programme
Ophthalmologie*	30 % Comité	20 %	30 %		10 %	10 %	
O.R.L.*	35 % MEM	25 %	25 % Incluant activités de recherche		10 %	5 %	
Pathologie diagnostique et moléculaire*	Comité	Informations non précisées dans le descriptif de programme					≥ 1 stage à option
Pédiatrie*	Entrevue semi- structurée et mises en situation cliniques	Informations non précisées dans le descriptif de programme					
Psychiatrie*	Entrevue comportementale	Informations non précisées dans le descriptif de programme					
Radio-oncologie*	50 % Comité	Non pondéré	15 % : compétences au doctorat 20 % : qualités recherchées 5 % : succès des cours et stages		10 %	Non pondérée	Stage non obligatoire, mais avoir une bonne connaissance de la pratique
Radiologie diagnostique*	35 % Comité	5 %	15 %	35 %		10 %	
Santé publique et médecine préventive*	65 % Comité	Inclus dans le dossier	35 %			Incluse dans le dossier	Exercice d'écriture (post-entrevue)
Urologie*	35 % Comité	10 %	50 %		5 %	Incluse dans le dossier	

\*Dernière validation : 2025-09-14

---

## Postes de résidence en médecine au Québec selon le programme de 2024 à 2026

Programme	CaRMS 2024	CaRMS 2025	CaRMS 2026
Anesthésiologie	33	34	35
Chirurgie cardiaque	3	3	3
Chirurgie générale	15	15	15
Chirurgie orthopédique	8	12	14
Chirurgie plastique	5	5	6
Chirurgie vasculaire	3	4	5
Dermatologie	10	10	10
Génétique médicale	5	5	5
Médecine d'urgence	10	10	10
Médecine familiale	526	541	544
Médecine interne	149	147	147
Médecine nucléaire	6	6	6
Médecine physique et réadaptation	8	5	6
Neurochirurgie	2	2	2
Neurologie	13	13	14
Neurologie pédiatrique	1	2	1
Obstétrique-gynécologie	18	18	18
Ophthalmologie	12	13	13
Otorhinolaryngologie	7	9	10
Pathologie diagnostique et moléculaire	10	9	9
Pédiatrie	30	30	31
Psychiatrie	47	46	49
Radiologie diagnostique	23	23	23
Radio-oncologie	3	4	5
Santé publique et médecine préventive	8	8	8
Urologie	7	7	7

---

## Postes de résidence en médecine au Québec par université selon le programme en 2026

Programme	Québec	UL	McGill	UdeM	UdeS
Anesthésiologie	35	10	8	11	6
Chirurgie cardiaque	3	1	1	1	0
Chirurgie générale	15	3	3	5	4 (+ 1*)
Chirurgie orthopédique	14	3	3	4	4
Chirurgie plastique	6	1	1	2	2
Chirurgie vasculaire	5	2	1	2	0
Dermatologie	10	3	1	4	2
Génétique médicale	5	0	3	2	0
Médecine d'urgence	10	3	3	4	0
Médecine familiale	544	135	113	171	125
Médecine interne	147	34	29	47	37
Médecine nucléaire	6	0	2	2	2
Médecine physique et réadaptation	6	2	0	4	0
Neurochirurgie	2	1	0	1	0
Neurologie	14	3	3	5	3
Neurologie pédiatrique	1	0	1	0	0
Obstétrique-gynécologie	18	4	4	6	4
Ophtalmologie	13	3	3	5	2
Otorhinolaryngologie	10	2	3	3	2
Pathologie diagnostique et moléculaire	9	2	2	3	2
Pédiatrie	31	7	6	10	8
Psychiatrie	49	11	9 (+2*)	16	13
Radiologie diagnostique	23	5	5	9	4
Radio-oncologie	5	2	1	2	0
Santé publique et médecine préventive	8	2	2	2	2
Urologie	7	2	1	2	2

\*Service post-formation

## Rapport du jumelage R-I 2021-2025 en % (Québec)

Discipline	Nombre de postes   Nombre de 1 <sup>er</sup> choix %										2021- 2025	2023- 2025
	2021		2022		2023		2024		2025			
Anesthésiologie	29	38	32	45	34	43	33	53	34	53		
	76		71		79		62		64		71	68
Chirurgie cardiaque	3	4	3	2	3	4	3	5	3	8		
	75		100		75		60		38		70	58
Chirurgie générale	15	30	15	34	15	29	15	32	15	25		
	50		44		52		47		60		51	53
Chirurgie orthopédique	8	22	8	18	8	23	8	26	12	30		
	36		44		35		31		40		37	35
Chirurgie plastique	5	13	5	17	5	14	5	17	5	18		
	38		29		36		29		28		32	31
Chirurgie vasculaire	3	2	3	6	3	9	3	6	4	7		
	100		50		33		50		57		58	47
Dermatologie	10	17	10	21	10	13	10	24	10	27		
	59		48		77		42		37		52	52
Génétique médicale	5	3	4	3	4	4	5	4	5	4		
	100		100		100		100		100		100	100
Médecine d'urgence (spécialité)	10	23	10	24	10	20	10	30	10	25		
	43		42		50		33		40		42	41
Médecine familiale	507	317	511	309	515	315	526	315	541	336		
	100		100		100		100		100		100	100
Médecine interne	141	144	145	144	149	121	149	149	147	148		
	98		100		100		100		99		99	100
Médecine nucléaire	5	2	5	6	5	10	6	9	6	7		
	100		83		50		67		86		77	67
Médecine physique et réadaptation	7	9	7	7	8	8	8	8	5	11		
	78		100		100		100		45		85	82
Neurochirurgie	2	7	2	7	2	3	2	7	2	9		
	29		29		67		29		22		35	39
Neurologie	11	20	11	12	11	18	13	19	13	24		
	55		92		61		68		54		66	61
Neurologie pédiatrique	1	6	1	4	1	4	1	5	2	3		
	17		25		25		20		67		31	37

## La DAE t'aide à voir plus clair

Obstétrique-gynécologie	15	26	16	32	16	37	18	35	18	47		
	58		50		43		51		38		<b>48</b>	44
Ophtalmologie	12	15	12	21	12	23	12	21	13	25		
	80		57		52		57		52		<b>60</b>	54
O.R.L.	6	23	7	16	7	22	7	17	9	23		
	26		44		32		41		39		<b>36</b>	37
Pathologie diagnostique et mol.	10	7	10	5	10	10	10	10	9	13		
	100		100		100		100		69		<b>94</b>	90
Pédiatrie	28	60	28	63	28	49	30	52	30	59		
	47		44		57		58		51		<b>51</b>	55
Psychiatrie	53	66	55	68	46	78	47	76	46	73		
	80		81		59		62		63		<b>69</b>	61
Radio-oncologie	3	9	3	4	3	11	3	11	4	10		
	33		75		27		27		40		<b>41</b>	32
Radiologie diagnostique	23	29	23	35	23	40	23	36	23	31		
	79		66		58		64		74		<b>68</b>	65
Santé publique et médecine prév.	7	5	7	7	8	5	8	1	8	2		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Urologie	7	12	7	10	7	15	7	32	7	7		
	58		70		47		22		100		<b>59</b>	56

### Légende (5 ans)

Vert > 90%

Jaune 71-90%

Rose 50-70%

Gris < 50%

Orange : Augmentation importante du nombre de candidats

## Rapport du jumelage R-I 2021-2025 en % (Canada)

Discipline	Nombre de postes   Nombre de 1 <sup>er</sup> choix %											
	2021		2022		2023		2024		2025		2021- 2025	2023- 2025
Anesthésiologie	120	155	129	184	140	203	149	210	152	214		
	77		70		69		71		71		<b>72</b>	70
Anesthésiologie - Clinicien-chercheur	2	3	0	0	0	0	2	2	1	1		
	67		0		0		100		100			
Chirurgie cardiaque	11	11	11	16	9	13	13	16	12	16		
	100		69		69		81		75		<b>79</b>	75
Chirurgie générale	79	101	80	97	85	104	87	90	91	100		
	78		82		82		97		91		<b>86</b>	90
Chirurgie orthopédique	48	61	52	65	52	61	56	64	63	81		
	79		80		85		88		78		<b>82</b>	84
Chirurgie plastique	24	41	23	51	24	50	26	60	29	70		
	59		45		48		43		41		<b>47</b>	44
Chirurgie plastique - Clinicien-chercheur	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0		
			100									
Chirurgie plastique - Recherche	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0		
	100				100							
Chirurgie vasculaire	11	14	10	22	11	21	11	13	13	17		
	79		45		52		85		76		<b>67</b>	71
Dermatologie	27	51	28	56	28	52	29	60	31	76		
	53		50		54		48		41		<b>49</b>	48
Génétique médicale	8	10	8	7	10	7	11	9	10	6		
	80		100		100		100		100		<b>96</b>	100
Médecine d'urgence (spécialité)	71	124	70	121	77	113	83	113	93	129		
	57		58		68		73		72		<b>66</b>	71
Médecine familiale	1395	914	1399	980	1425	891	1464	943	1402	863		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Médecine familiale intégrée de MU	2	13	4	19	4	17	6	19	8	20		
	15		21		24		32		40		<b>26</b>	32
Médecine familiale intégrée de PCE	0	0	1	0	1	0	2	0	2	0		
			100		100		100		100			
Médecine familiale intégrée de SPA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Médecine interne	456	466	461	469	481	416	484	475	507	462		
	98		98		100		100		100		<b>99</b>	100

La **DAE** t'aide à voir plus clair

Médecine nucléaire	9	2	9	9	9	14	10	10	11	10		
	100		100		64		100		100		<b>93</b>	88
Médecine physique et réadaptation	29	37	29	30	33	41	31	41	31	44		
	78		97		80		76		70		<b>80</b>	76
Microbiologie médicale	5	3	7	4	5	2	7	2	6	3		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Neurochirurgie	18	21	22	20	20	24	20	23	23	31		
	86		100		83		87		74		<b>86</b>	81
Neurologie	49	60	49	38	53	48	56	44	60	61		
	82		100		100		100		98		<b>96</b>	99
Neurologie pédiatrique	8	13	6	6	7	9	8	10	8	9		
	62		100		78		80		89		<b>82</b>	82
Neuropathologie	3	1	4	2	2	0	4	0	4	0		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Obstétrique-gynécologie	84	110	85	111	94	132	93	99	96	114		
	76		77		71		94		84		<b>80</b>	83
Ophtalmologie	38	67	36	78	38	77	38	69	43	79		
	57		46		49		55		54		<b>52</b>	53
O.R.L.	24	49	28	41	28	50	30	37	34	59		
	49		68		56		81		58		<b>62</b>	65
Pathologie dx et clinique	7	1	8	2	8	5	7	3	8	4		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Pathologie dx et moléculaire	32	33	34	21	32	29	33	27	33	32		
	97		100		100		100		100		<b>99</b>	100
Pathologie hématologique	4	4	4	1	4	1	6	1	3	3		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Pédiatrie	132	175	141	168	143	153	143	151	151	155		
	75		84		93		95		97		<b>89</b>	95
Pédiatrie - Clinicien-chercheur	1	1	1	2	0	0	0	0	0	0		
	100		50									
Pédiatrie - Form. sc. et chercheurs clin.	1	1	0	0	0	0	1	0	1	1		
	100						100		100			
Pédiatrie - Recherche	1	0	0	0	0	0	1	2	1	1		
	100						50		100			
Psychiatrie	183	205	181	182	181	192	182	208	203	224		
	89		99		94		88		91		<b>92</b>	91
Psychiatrie - Recherche	2	1	2	2	0	0	5	1	4	5		
	100		100				100		80		<b>95</b>	90
Radio-oncologie	22	23	21	19	22	29	24	33	25	34		
	96		100		76		73		74		<b>84</b>	74

La **DAE** t'aide à voir plus clair

Radiologie diagnostique	79	88	77	104	79	125	79	121	88	112		
	90		74		63		65		79		<b>74</b>	69
Santé publique et médecine de prév. incluant MF	16	14	15	14	15	9	14	9	14	15		
	100		100		100		100		93		<b>99</b>	98
Santé publique et médecine prév.	8	5	9	6	10	7	10	2	9	2		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Urologie	32	50	30	45	31	42	35	32	34	38		
	64		67		74		100		89		<b>79</b>	88

## Références utiles et annexes

### Sites de la Faculté de médecine

Site des études médicales post-doctorales : Noms des responsables de la direction de programme (UL) Information générale sur les programmes.	<a href="http://www.fmed.ulaval.ca/postmd/">www.fmed.ulaval.ca/postmd/</a>
Site de la Direction de l'aide aux étudiantes et étudiants (DAE)	<a href="http://www.fmed.ulaval.ca/dae">www.fmed.ulaval.ca/dae</a>
Réseau d'aide au choix de carrière (résidents par spécialité)	<a href="mailto:dae@fmed.ulaval.ca">dae@fmed.ulaval.ca</a>

### Site intranet de la Faculté de médecine

« Mon choix de carrière » Module <b>Mon choix de carrière</b> et son répertoire des spécialités	<a href="https://intranet.fmed.ulaval.ca/">https://intranet.fmed.ulaval.ca/</a>
----------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------

### Sites internet extérieurs

Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS)	<a href="http://carms.ca">carms.ca</a>
Site de la Fédération des médecins résidents du Québec	<a href="http://fmrq.qc.ca/">fmrq.qc.ca/</a>

### Postes disponibles au Québec (sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux)

Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) en médecine de famille	<a href="http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/prem/">http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/prem/</a>
Plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité	<a href="http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/plans-d-effectifs-medicaux-pem-en-specialite/">http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/plans-d-effectifs-medicaux-pem-en-specialite/</a>

### Perspectives d'emploi par spécialité

« Guide des résidences » publié par la Fédération médicale étudiante du Québec	<a href="#">Guides des résidences de la FMEQ</a>
--------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------

**Ressources internes et partenaires**

Jessy Boilard MD Mélissa Blouin MD Michel Normand MD Direction de l'aide aux étudiantes et étudiants (DAE) Faculté de médecine Pavillon Ferdinand-Vandry, bureau 2404	Pour prendre rendez-vous : <a href="mailto:dae@fmed.ulaval.ca">dae@fmed.ulaval.ca</a> (418) 656-2131, poste 403459
Service de développement professionnel de l'Université Laval Services de consultation pour la clientèle de la Faculté de médecine : préparation à l'entrevue, révision de CV ou de lettre de motivation, et bien d'autres services de soutien en placement (emploi)	Pour prendre rendez-vous : 418 656-3575 Par courriel : <a href="mailto:sdp@ulaval.ca">sdp@ulaval.ca</a> Sur le site internet : <a href="https://www.sdp.ulaval.ca/nous-joindre/rendez-vous">https://www.sdp.ulaval.ca/nous-joindre/rendez-vous</a>

---

## Anexe 1 – Exemple de DREM



### DOSSIER DE RENDEMENT DE L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE (DRÉM)

Nom de l'externe

Faculté de médecine de l'Université Laval

CLASSE DE 2024

#### IDENTIFICATION

Nom de l'externe est dans la dernière année du programme de formation en quatre ans/cinq ans.

#### HISTORIQUE ACADÉMIQUE

Date d'immatriculation initiale	1 septembre 2019
Date de diplomation prévue	30 juin 2024
Prolongations, absences, pauses ou interruptions du programme	N/A
Programme d'études simultané	N/A
Cours/stages repris	N/A
Réprimandes ou actions disciplinaires consignées au dossier de l'externe	N/A

#### CHEMINEMENT ACADÉMIQUE

##### PROFESSIONNALISME

Pour la Faculté de médecine de l'Université Laval, le professionnalisme se définit comme la manifestation, dans notre savoir-être et savoir-faire, d'un sens du devoir et des responsabilités, du respect de l'autre et d'altruisme ainsi que d'un souci de justice. Le professionnalisme des étudiants est évalué de manière formative dans les cours en petits groupes du préexternat ainsi que dans les activités professionnelles confiées de l'externat, et de manière sommative dans les évaluations pratiques du programme ainsi que dans les stages de l'externat.

Nom de l'externe atteint le niveau de professionnalisme attendu.

##### PRÉEXTERNAT

Nom de l'externe a suivi le cheminement « programme de préexternat en deux ans. Pour sa performance académique, voir le relevé de notes du Bureau du registraire de l'Université Laval déjà versé au dossier CaRMS.

---

L'étudiant inscrit à l'Université Laval peut compléter le préexternat en deux ans, deux ans et demi ou en trois ans, c'est-à-dire en six, huit ou neuf sessions (voir <https://www.fmed.ulaval.ca/programmes-detudes/etudes-en-medecine/doctorat-de-1er-cycle-en-medecine/presentation/>). Environ 75% des étudiants complètent le préexternat en trois ans et la durée moyenne d'inscription d'un étudiant dans le programme (de l'immatriculation initiale à la diplomation) est de cinq ans.

Les 39 cours obligatoires du préexternat (88 crédits) emploient une variété de méthodes pédagogiques : leçons magistrales, ateliers en moyen groupe, apprentissage par problème en petit groupe, apprentissage par équipe, laboratoires d'habiletés cliniques en petit groupe, laboratoires d'anatomie, modules d'autoapprentissage, etc.

L'offre de cours optionnels du préexternat (12 crédits) inclut une grande variété de cours dans diverses disciplines, des stages de recherche et des stages cliniques. L'Université Laval offre aussi des profils de 12 crédits qui permettent à l'étudiant de développer des habiletés en gestion de la santé (Profil distinction), en développement durable, en entrepreneuriat ou en recherche (<https://www.ulaval.ca/les-etudes/profils-detudes.html>). Le profil réalisé apparaît sur le diplôme d'études. Par ailleurs, l'implication étudiante parascolaire peut être reconnue par trois crédits universitaires et une mention au relevé de notes lorsqu'elle répond à certains critères d'admissibilité.

Le système de notation Réussite ou Échec est appliqué pour tous les cours obligatoires du préexternat. L'étudiant doit réussir les cours du préexternat et l'ECOS (Examen clinique objectif structuré) du préexternat pour débiter l'externat.

### **Exigence de langue**

Les candidats admis au programme de doctorat en médecine doivent posséder une connaissance minimale de l'anglais qui correspond au cours d'anglais ANL-3010, Advanced English I. Cette exigence doit être satisfaite avant de passer à l'externat. Les candidats DHCEU admis à l'externat doivent atteindre de ce niveau avant la fin de leur externat.

### **EXTERNAT**

L'externat est d'une durée d'environ deux ans. La première année de l'externat compte sept stages obligatoires de six semaines chacun : chirurgie, gynécologie-obstétrique (ce stage peut être partagé entre deux milieux), gériatrie-soins de fin de vie, médecine, médecine familiale en région, pédiatrie et psychiatrie. La deuxième année de l'externat compte cinq stages obligatoires : introduction à l'anesthésiologie (1 semaine), habiletés cliniques (1 semaine), médecine d'urgence (4 semaines), radiologie diagnostique (2 semaines) et santé publique (4 semaines).

L'externat compte 18 semaines de stages optionnels : deux stages (1 de 2 semaines et 1 de 4 semaines) pendant la première année et trois stages (4 semaines chacun) pendant la deuxième année. Il est permis de faire jusqu'à huit semaines de stage à option dans une discipline d'entrée à la résidence. L'externe peut réaliser un profil international en complétant les 12 semaines de stages optionnels de la deuxième année de l'externat à l'étranger, dans quel cas le profil réalisé apparaît sur le diplôme d'études.

En raison de la COVID et du redémarrage progressif du portail des stages de l'AFMC, les externes n'ont pas pu faire de stage interfacultaire avant mai 2023 et l'offre de stages était limitée.

L'évaluation sommative des stages de l'externat utilise le système de notation Réussite ou Échec. La réussite de chaque stage est basée sur le niveau d'atteinte (supérieure, attendue, limite, insuffisante) de 25 compétences CanMEDS. Le DRÉM inclut les fiches d'évaluation sommatives de tous les stages obligatoires et optionnels qui ont été complétés en date de la soumission du DRÉM. Veuillez noter que le stage en gynécologie obstétrique est composé d'un stage de trois

semaines en gynécologie et d'un stage de trois semaines en obstétrique (les deux portions du stage peuvent s'effectuer dans des milieux différents). Par défaut, le DRÉM inclut l'évaluation sommative du deuxième stage mais le DRÉM inclut aussi l'évaluation du premier stage si l'externe en a fait la demande.

Pour diplômer, l'externe doit réussir les stages de l'externat, l'ECOS de l'externat ainsi que le test de rendement progressif du programme (l'examen longitudinal annuel).

### **RÉSUMÉ**

Tous les efforts raisonnables ont été faits pour garantir l'exactitude des informations présentées dans ce document. Notre bureau se réserve la possibilité d'informer les parties concernées dans le processus de jumelage de résidence dans le cas où des problèmes de faute professionnelle ou académique surviendraient après la production du DRÉM. Cette lettre peut être présentée à l'externe lors de l'entrevue.

Le DRÉM est compilé par une technicienne en administration, révisé par le vice-doyen et partagé avec l'externe avant sa transmission à CaRMS.

Claude Labrie, MD  
Vice-doyen aux études médicales doctorales  
Faculté de médecine  
Téléphone : (418) 656-2131, poste 407636  
Courriel : [vdemd@fmed.ulaval.ca](mailto:vdemd@fmed.ulaval.ca)

## Anexe 2 – Exemple de Relevé de notes



### Relevé de notes CaRMS

Nom, prénom: [REDACTED]

No de dossier: [REDACTED]

Code permanent: [REDACTED]

Programme: Doctorat en médecine

Diplôme obtenu: Docteur en médecine (M.D.)

Date du diplôme: 2022-06-30

Crédits exigés: 200 crédits

Cours	Cycle	Titre	Note	Crédits
<b>Automne 2017</b>				
MED-1200	1	Sciences fondamentales I	P	4
MED-1202	1	Système respiratoire : fondements et problèmes cliniques	P	3
MED-1204	1	Médecin, médecine et société I	P	1
MED-1205	1	Démarche clinique I	P	2
MED-1750	1	Suivi du développement des compétences I	P	0
<b>Hiver 2018</b>				
MED-1199	1	Démarche clinique 2 (partie 1)	P	0
MED-1206	1	Sciences fondamentales III	P	3
MED-1207	1	Système digestif : fondements et problèmes cliniques	P	3
MED-1208	1	Système urinaire et milieu intérieur	P	3
MED-1210	1	Médecin, médecine et société II	P	3
<b>Été 2018</b>				
MED-1211	1	Démarche clinique II (partie 2)	P	3
MED-1233	1	Intégration 1	P	2
MED-1234	1	Système endocrinien : fondements et problèmes cliniques	P	3
MED-2750	1	Suivi du développement des compétences II	P	1
<b>Automne 2018</b>				
FIS-4101	1	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1	P	1
MED-1201	1	Sciences fondamentales II	P	3
MED-1203	1	Système cardiovasculaire : fondements et problèmes cliniques	P	3
MED-1216	1	Système nerveux : fondements et problèmes cliniques	P	3
MED-1291	1	Démarche clinique III partie 1	P	1
MED-1899	1	Équivalence de crédits	P	3
MED-2231	1	Épidémiologie et lecture critique I	P	1
MED-2232	1	Épidémiologie et lecture critique II	P	2
<b>Hiver 2019</b>				
MED-1209	1	Organes des sens : fondements et problèmes cliniques	P	2
MED-1221	1	Système locomoteur : fondements et problèmes cliniques	P	3
MED-1223	1	Système reproducteur : fondements et problèmes cliniques	P	3
<b>Été 2019</b>				
MED-1225	1	Revêtement cutané : fondements et problèmes cliniques	P	2
MED-1228	1	Personnes âgées et soins de fin de vie	P	3
MED-1230	1	Enfant normal et problèmes pédiatriques	P	3
MED-2294	1	Démarche clinique V	P	1
<b>Automne 2019</b>				
FIS-4102	1	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2	P	1
MED-1217	1	Psychisme : fondements et problèmes cliniques	P	3
MED-1219	1	Médecin, médecine et société III	P	3
MED-1220	1	Intégration II	P	3
MED-1292	1	Démarche clinique III partie 2	P	2
MED-2760	1	Suivi du développement des compétences III	P	1



## Relevé de notes CaRMS

Nom, prénom: [REDACTED]

No de dossier: [REDACTED]

Cours	Cycle	Titre	Note	Crédits
<b>Hiver 2020</b>				
FIS-4103	1	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3	P	1
MED-1222	1	Système hématopoïétique : fondements et problèmes cliniques	P	3
MED-1229	1	Médecin, médecine et société IV	P	2
MED-2200	1	Intégration III	P	3
MED-2293	1	Démarche clinique IV	P	2
<b>Été 2020</b>				
MED-1899	1	Équivalence de crédits	P	1
MED-1899	1	Équivalence de crédits	P	3
MED-1899	1	Équivalence de crédits	P	2
MED-1899	1	Équivalence de crédits	P	3
MED-2502	1	Introduction à l'externat	P	2
<b>Automne 2020</b>				
MED-3502	1	Stage en chirurgie (externat)	P	8
MED-3503	1	Stage en psychiatrie (externat)	P	8
MED-3661	1	Stage en gynécologie et obstétrique (externat)	P	8
MED-3751	1	Suivi du développement des compétences IV	P	2
<b>Hiver 2021</b>				
MED-3500	1	Stage de médecine familiale en région (externat)	P	8
MED-3501	1	Stage en médecine (externat)	P	8
MED-3504	1	Stage en soins aux personnes âgées et en fin de vie (externat)	P	8
<b>Été 2021</b>				
MED-3505	1	Stage en pédiatrie (externat)	P	8
MED-3550	1	Stage en anesthésiologie	P	2
MED-3613	1	Stage en gynéco-oncologie	P	4
<b>Automne 2021</b>				
MED-3205	1	Synthèse	P	7
MED-3521	1	Stage en obstétrique-gynécologie hors réseau Université Laval	P	4
MED-3534	1	Habilités cliniques	P	1
MED-3535	1	Stage en radiologie diagnostique (externat)	P	2
MED-3538	1	Stage d'introduction à l'anesthésiologie (externat)	P	1
MED-3761	1	Suivi du développement des compétences V	P	2
<b>Hiver 2022</b>				
MED-3533	1	Stage en urgence (externat)	P	5
MED-3537	1	Stage en santé publique (externat)	P	4
MED-3551	1	Stage en anesthésiologie hors réseau Université Laval	P	4
MED-3557	1	Stage en endocrinologie	P	4
<b>Été 2022</b>				
MED-3652	1	Préparation à la résidence	P	2

### ÉCHECS ET ABANDONS

<b>Automne 2018</b>				
MED-1220	1	Intégration II	X	3

**LÉGENDE**    P: Succès    V: Équivalence ou Reconnaissance d'expérience    N: Échec    X: Abandon sans échec



## Relevé de notes CaRMS

Nom, prénom: [REDACTED]

No de dossier: [REDACTED]

---

### BILAN DU PROGRAMME

---

Observation sur le cycle: Exigence de français satisfaite.

	Crédits inscrits	Crédits réussis
Université Laval:	185	185
Reconnaissance des acquis:	s.o.	15
Total:	185	200

---

  
Registraire

La **DAE**  
t'aide à  
voir plus clair



✉ [dae@fmed.ulaval.ca](mailto:dae@fmed.ulaval.ca)  
☎ Local VND-2445  
☎ 418 656-2131, p. 403459

[fmed.ulaval.ca/dae](http://fmed.ulaval.ca/dae)